



# LES NORMES POSTALES

Comment choisir mes boîtes aux lettres en collectif ?

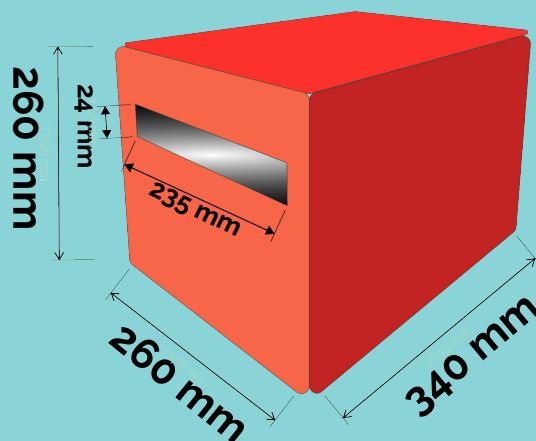
## 1 De quel espace je dispose ?

### ESPACE SUFFISANT



Je choisis une **boîte aux lettres normalisée** (NF D27-404 et NF D27-405).

- Volume intérieur minimal: 260 x 260 x 340 mm
- **Serrure homologuée La Poste**: pour recevoir et envoyer des colis standards
- **Porte-étiquette**
- **Fenêtre d'introduction** (avec volet pour les boîtes en extérieur): protection du courrier



Installation extérieure  
(NF D27-405)



Installation intérieure  
(NF D27-404)



### ESPACE RÉDUIT



Je choisis une **boîte aux lettres à faible encombrement** (NF D27-407), possible pour un immeuble construit avant le 1er juillet 1979.

- 1 volume: 130 x 260 x 340 mm, 3 possibilités d'installation:



Profondeur  
380 mm



Profondeur  
250 mm



Profondeur  
190 mm

Encombrement réduit  
(NF D27-407)



Chez **ELEMENT 5**, toutes les pièces détachées sont disponibles en SAV : [www.sav-element5.com](http://www.sav-element5.com)



# LES NORMES POSTALES

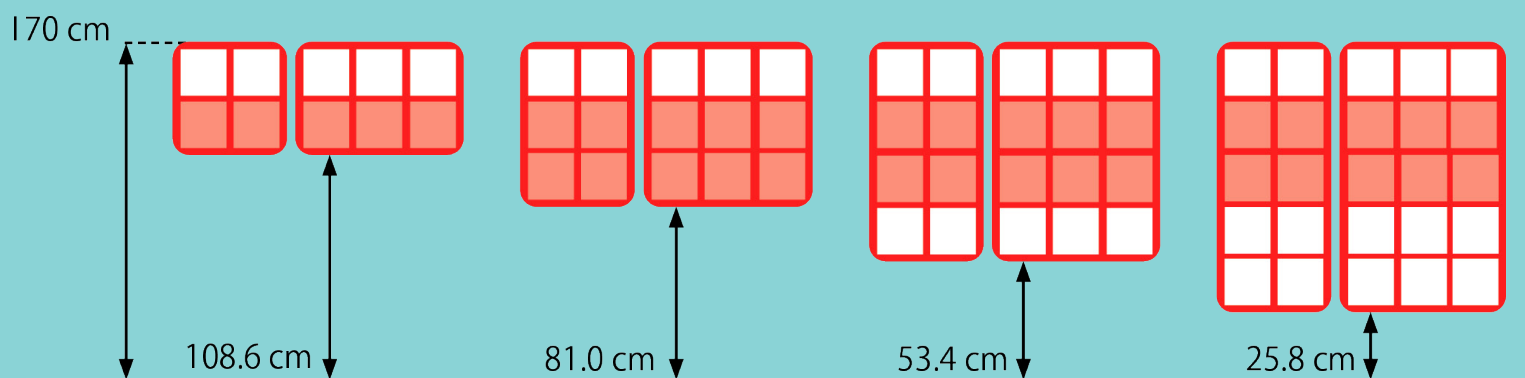
Comment choisir mes boîtes aux lettres en collectif ?

## 2 A quelle hauteur je pose ?

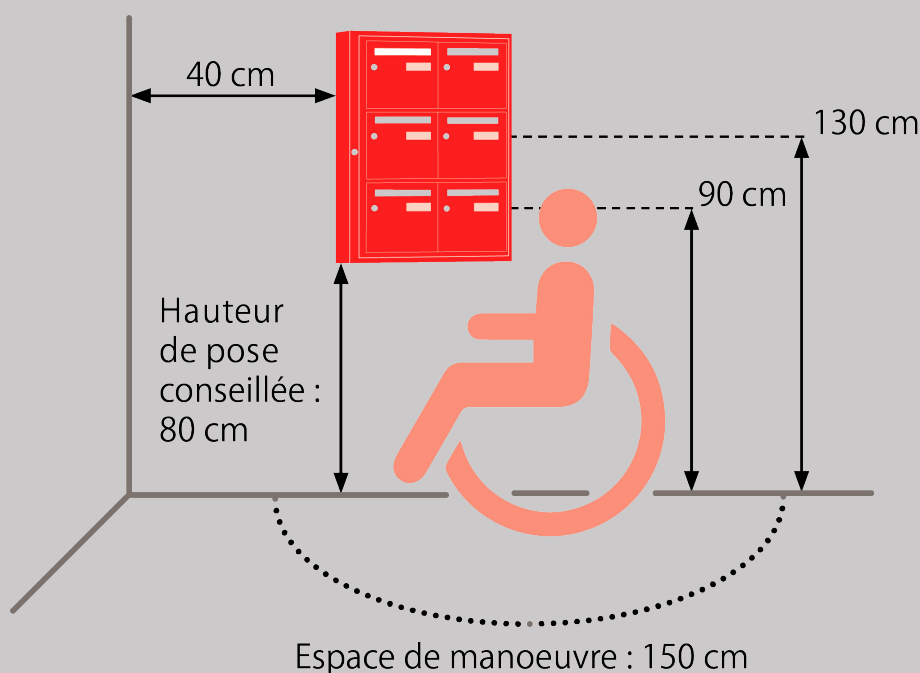
Pour 4 boîtes aux lettres et plus :

- Obligation de regrouper les boîtes aux lettres en batterie avec porte collective pour une ouverture totale
- Serrure collective compatible avec le passe facteur (fournie et installée par La Poste après [demande de raccordement postal](#))

Hauteur en fonction du nombre de boîtes aux lettres:



## 3 Je respecte les normes handicap.



30% des serrures entre 90 et 130 cm

